

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## QUÉBEC

ET

### BULLETIN DES ŒUVRES

DE

### L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

#### ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00.— Ville de Québec, États-Unis, et Pays  
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adres-  
sés à la SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

# VIN DE MESSE

## CERTIFICAT

Archevêché de Québec, 1er août 1914.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N. CARDINAL BEGIN ARCH. DE QUÉBEC.

### Extrait de la circulaire du 1er mars 1897.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### "LINABESTOS"

est la seule planche murale

### ENTIÈREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

### COUTE PEU

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES**  
**TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIERE SATISFACTION**.

---

---

**P.-C. Lacasse**

OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE



**CIERGES ET VINS DE MESSE**  
**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur  
l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges  
pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,**  
CANADA.

LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DÉRY, 21-23, NOTRE-DAME EST,**  
MONTREAL.

LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.

Nous venons de recevoir une consignment d'Huile d'Olive de la célèbre maison  
Antoine Vial, Marseille.

Bureau: 82 rue St-Pierre

Téléphone 263

Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIFR  
D'ASSURANCES  
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.

**LORENZO AUGER**

ARCHITECTE

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

**JOS.-P. OUELLET**

ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." — et — MEMBRE DE L'I. R. A. C.

SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

508½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

---

## **JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE**

**FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -**



**72-78, Cote d'Abraham, Québec.**

---

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphone et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc, Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

**ENTREPRENEURS  
DE**

**PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ÉLECTRIQUES,  
OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.**

---

**— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.**

---

### **LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU**

**60, RUE ST-JEAN, QUÉBEC.**

Ornements d'église, Tissus en soie couleurs liturgiques: Damas Moires, Taffetas, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

(Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900)

Capital autorisé - - - - - \$2,000,000.00  
Capital payé et réserve - - - - - 1,650,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,  
MONTREAL, Can.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. H. LAPORTE, De la Maison Laporte, Martin & Cie Limitée.  
Vice-Président : M. TANCREDE BIENVENU, Adm. Lake of the Woods  
Milling Co., Limited.

## BUREAU DES COMMISSAIRES ET CENSEURS

### DEPT. D'ÉPARGNE

Président : SIR ALEXANDRE LACOSTE, ex-juge en chef de la Cour du  
Banc du Roi.

75 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

La Banque est prête à fournir au commerce et à l'industrie l'aide qui lui sera raisonnablement demandée; elle fera l'escompte du bon papier de commerce à des taux raisonnables.

Pour la commodité des artisans et des enfants, des dépôts de toutes sommes depuis \$1. seront acceptés au Département d'Épargne.

Succursale de Québec : LÉON-T. DESRIVIERES, GÉRANT.  
93 rue St-Pierre.

## Dorure, Argenture, Vernissage à l'Or

POUR LE CLERGE ET LES COMMUNAUTES RELIGIEUSES



ORNEMENTS D'ÉGLISES, VASES SACRÉS  
COUTELLERIE, ARGENTERIE DE TABLE, ETC.

REPARÉS ET REPLAQUÉS A NEUF.

PLACAGE DE MENUS, OBJETS, MEDAILLES, CHAINETTES, ETC.

PLACAGE EN NICKEL ET REPARATIONS GENERALES.

Spécialité : VERNISSAGE A L'OR (VERNIS FRANÇAIS.)

Vu notre longue expérience en ce genre de travail et le fait que notre usine est la plus considérable du Canada avec notre outillage et nos procédés perfectionnés, nous pouvons faire notre travail à des prix qui ne souffrent pas de CONCURRENCE.

SATISFACTION GARANTIE.

## LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

A. GIROUX, Gérant. - - 57, ST-GABRIEL, MONTREAL.

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine, 721. — Les Quarante-Heures, 721.*

**Partie non officielle** :—CAUSERIE DE LA SEMAINE : Recul de l'anticléricalisme, 722.—LITURGIE ET DISCIPLINE : Lampe du Saint-Sacrement, 724.—CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 725. — A TRAVERS LES DIOCÈSES: Montréal, 728. Saint-Boniface, 728. Rimouski, 729. Sherbrooke, 729. Valleyfield, 730. Chatham, 730. Haileybury, 730. — VARIÉTÉS: Indulgence de la Portioncule, 730. LES LIVRES, 732

**Bulletin social** : DOCTRINE. L'avenir de l'unionisme catholique, 733.—FAITS ET ŒUVRES : Un acte de prévoyance sociale, 735.

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 30 juillet.**— VII ap. Pent. SOL. DE STE-ANNE.

**Lundi, 31.**— S. IGNACE DE LOYOLA, conf.

**Mardi, 1 août.**— S. PIERRE-AUX-LIENS, *dbl. maj.*

**Mercredi, 2**— Octave de Ste-Anne, *dbl. maj.*

**Judi, 3**— INVENTION DE S. ETIENNE, 1er mart.

**Vendredi, 4**— S. DOMINIQUE, conf., *dbl. maj.*

**Samedi, 5**— NOTRE-DAME DES NEIGES, *dbl. maj.*

**Dimanche, 6**— VIII ap. Pent. et 2 d'août. TRANSFIGURATION DE N. S. J. C. *dbl. 2 cl.*

## QUARANTE-HEURES

**30 juillet**, St-Laurent, I. O.; Sacré-Cœur de Jésus. — **31**, Ste-Perpétue; Ste-Germaine. — **1 août**, Notre-Dame du Rosaire. — **2**, Laval. — **3**, Ste-Christine; Inverness. — **5**, SS. Dominicaine, Belvédère. — **6**, Limoilou.



---

## PARTIE NON OFFICIELLE

---

CAUSERIE DE LA SEMAINE

### RECU DE L'ANTICLÉRICALISME

Les catholiques canadiens ne peuvent se désintéresser de la lutte menée par la maçonnique Ligue de l'Enseignement, en France, pour arracher aux familles des soldats français morts pour la patrie l'âme des orphelins laissés par ces héros.

Dans un Congrès tenu à Paris les 20 et 21 mai 1916, la Ligue sectaire, dont M. Maurice Barrès, qui n'est pas catholique, a écrit que, depuis trente ans, aucune mesure relative à l'enseignement n'a été édictée qui n'ait reçu l'estampille de ce groupement", faisait, par la bouche de son rapporteur officiel, cette déclaration bien hypocritement maçonnique: " Il faut que les orphelins de la guerre soient les pupilles de la Nation avant d'être les pupilles d'une Église quelle qu'elle soit, et il faut que l'Etat y puisse tenir la main. "

C'était exprimer l'espoir de voir mettre en action, dans la loi sur les Orphelins de guerre, à ce moment soumis à l'étude du Sénat français, la théorie révolutionnaire de l'Etat père de famille.

Sous la dictée de ce Congrès maçonnique, le gouvernement insérait dans le projet de loi le fameux article 22, qui mettait tous les orphelins de guerre sous la tutelle d'un délégué préfectoral, *au point de vue tant matériel que moral*. On assurait ainsi l'éducation maçonnique de tous les enfants des soldats tombés au champ d'honneur, et la secte s'emparait, *au nom de la loi*, de l'âme de milliers de petits Français.

Effrayés à bon droit par la menace de voir se consommer une pareille iniquité, au sein du Parlement, les catholiques français, répondant à l'appel énergique de l'épiscopat, s'empressèrent de signer une pétition protestataire, qui se couvrit, en peu de temps, de 150,000 noms et qui fut présentée au Sénat par M. de Lamarzelle.

En même temps, M. Maurice Barrès menait, à l'*Echo de Paris*, une campagne des plus vigoureuses contre l'infâme projet, et ne craignait pas d'interpeller publiquement l'un des chefs de la Ligue de L'Enseignement et de la Ligue des Droits de l'homme,—ces deux officines de la franc-maçonnerie,—M. Ferdinand Buisson, pour le rappeler, lui et ses collègues, au respect du droit primordial des familles et de l'union sacrée.

La réponse de M. Buisson, publiée dans l'*Echo de Paris* par M. Barrès, était suffisamment entortillée pour garder intactes les revendications maçonniques sur l'âme des orphelins de guerre, tout en criant très fort: "silence aux partis!" et "pas de polémique qui jure avec le souvenir des morts." Le chef de la Ligue de L'Enseignement se croyait, tout de même, forcé de reconnaître que les "soldats dans la tranchée ont appris à respecter les deux méthodes d'éducation," celle de l'école laïque et celle de l'école catholique. C'est la première fois, croyons-nous, que le sectaire Buisson se sent obligé de tenir compte de l'opinion "des soldats dans la tranchée", touchant la valeur de cette éducation catholique qu'il n'a cessé lui-même, pendant un demi-siècle, de poursuivre de sa haine et de ses persécutions. Le fait vaut la peine d'être noté.

Au Sénat, la lutte fut très vive, sous la conduite de M. de Lamarzelle, contre l'inique projet de loi. La majorité gouvernementale semblait devoir rester sourde aux appels à la justice du vaillant sénateur, lorsque, soudain, le 22 juin, la commission sénatoriale, chargée de la rédaction du projet, fit annoncer au Sénat qu'elle était prête à transiger sur le fameux article, déclaré jusque-là intangible par le gouvernement, et qu'elle "renonçait, dit la *Croix*, à l'immixtion du conseiller de tutelle dans l'éducation des orphelins, lorsqu'ils ont une famille directe ou un tuteur choisi par testament." Le fameux tuteur social, ou plutôt, maçonnique, était donc supprimé; et, malgré certaines lacunes sérieuses et certaines menaces inquiétantes restées dans le texte du projet, la droite, sous la conduite de M. de Lamarzelle, et par souci de l'"union sacrée," se rallia à la majorité qui acceptait l'amendement: le Sénat adopta, à l'unanimité, le 23 juin, le projet de loi ainsi favorablement corrigé.

Ce premier recul de l'anticléricisme, sur le terrain législatif, est-il vraiment le commencement d'une retraite, qui ira en s'ac-

centuant, sous la poussée des événements de la guerre et sous la pression d'une opinion publique assagie par deux années de terribles souffrances ?

Il est trop tôt pour répondre catégoriquement à une question aussi grave et aussi complexe.

Dans tous les cas, il y a eu recul, du côté des forces anticléricales, devant les vigoureuses protestations catholiques ; et c'est là un fait encourageant à constater.

D'ailleurs, le projet de loi sur les Orphelins de guerre doit revenir devant la Chambre des Députés avant de devenir loi, et il nous sera plus facile, quand la Chambre aura parlé définitivement, d'apprécier la signification et la portée du mouvement de retraite si prestement exécuté au Sénat.

A. H.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### LAMPE DU SAINT-SACREMENT

Nous croyons intéresser nos lecteurs en leur mettant sous les yeux la teneur d'un décret récent de la Sacrée Congrégation des Rites sur la matière qui alimente la lampe du Saint-Sacrement.

Ce décret, comme on le verra, ne modifie en rien la discipline générale du diocèse sur ce point. En réalité, il ne contient de nouveau que ce qui se rapporte à la lumière électrique : *et ultimo loco etiam luce electrica adhibita.*

Il y avait déjà un décret, du 14 juillet 1864, qui permet de se servir d'autres huiles que l'huile d'olive, autant que possible végétales, et un autre du 8 novembre 1907, qui autorise l'usage d'une composition d'huile d'olive et de cire d'abeilles.

Il existe, comme le fait remarquer le *Canoniste Contemporain*, entre les matières autorisées une gradation. En premier lieu, la matière vraiment traditionnelle et normale, l'huile d'olive; ensuite, les huiles végétales; après cela, les huiles minérales. Après les huiles, la cire, matière liturgique des cierges. Enfin, au dernier rang, est autorisée la lumière électrique.

Le Saint-Siège, sur ce sujet, s'en remet comme ci-devant à la prudence des Ordinaires, qui seront juges des circonstances.

Nous savons quelques Evêques qui ont déjà fait connaître à leur clergé qu'il n'y a pour le moment rien à changer à la discipline actuelle.

## DECRETUM

## DE LAMPADÉ CORAM SANCTISSIMO SACRAMENTO

Instantibus pluribus Ordinariis locorum, in quibus ad nutriendam lampadem coram SSmo Sacramento ardentem, ob peculiare circumstantias, sive ordinarias, sive extraordinarias, oleum olivarum non habetur vel ob gravem penuriam aut summum pretium, non absque magna difficultate, comparari potest, S. Rituum Congregatio, inhærens decreto n. 3121, *plurium diœcesium*, d. d. 14 junii 1864, aliisque subsequentibus declarationibus etiam recentioribus, rescribendum censuit : " Inspectis circumstantiis enunciatis iisque perdurantibus, remittendum prudentiæ Ordinariorum, ut lampas, quæ diu noctuque collucere debet coram Sanctissimo Sacramento, nutriatur, in defectu olei olivarum, aliis oleis, quantum fieri potest, vegetalibus, aut cera apum pura vel mixta, et ultimo loco etiam luce electrica adhibita; si Sanctissimo placuerit. "

Quibus omnibus Sanctissimo Domino Nostro Benedicto Papæ XV per infrascriptum Cardinalem Sacræ Rituum Congregationis Pro-Præfectum relatis, Sanctitas Sua rescriptum ejusdem sacri Consilii ratum habens, quoad lampadem accensam ad SSmum Sacramentum debite honorandum præscriptam, in casibus et modis superius expositis, rem omnem prudenti judicio Ordinariorum cum facultatibus necessariis et opportunis, benigne remisit. Contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 23 februarii 1916.

A. Card. Ep. Portuen. et S. Ruf., S. R. C. Pro-Præfectus.

L. † S.

Alexander Verde, Secretarius.

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

**Vêtire et profession.**—A St-Damien de Bellechasse, le 12 juillet, les religieuses de N. D. du Perpétuel-Secours ont assisté à la vêtire et à la profession des vœux annuels de plusieurs religieuses de leur couvent.

Ont revêtu le saint habit : Les Sœurs Bernadette Michaud, St-Sauveur de Québec, en religion : Sr Ste-Marie-Salomée ; Eugénie Lapointe, aussi de St-Sauveur de Québec, Sr St-Jean du Cénacle ; Délima Roy, de St-François de Montmagny, Sr Ste-Véronique ; Maria Gignac, St-Sauveur de Québec, Sr Ste-Angèle de Mérici ; Marie-Anne Hamel, de Charlesbourg, Sr St-Gérard-Emmanuel ; Cécile Labbé, de St-Octave de Métis, Sr Ste-Françoise-Romaine ; Yvonne Beaupré de St-Sauveur de Québec, Sr

Ste-Léonie ; Albertine Morin de Ste-Cécile de Witton, Sr St-Joseph de l'Espérance.

Ont émis les premiers vœux annuels : Sr Marie des Séraphins, née Marie-Rose Savard de St-Alban de Portneuf ; Sr Marie du Tabernacle, née Marie-Angéline Mailly de St-Apollinaire de Lotb. ; Sr St-Cyprien, née Marie-Rose-Anna Boutin, de St-Lambert de Lévis ; Sr Ste-Ursule, née Marie-Alice Saintonge, de N.-D. du Mont-Carmel, Kamouraska. Sr St Joseph du Sacré-Cœur, née Fabiola Rajotte, de St-Jean-Baptiste de Québec. Sr St-Martin, née Florentine Lavoie, du Château-Richer ; Sr St-Thomas d'Aquin, née Laura Vachon, de St-Frédéric de Beauce et Sr St-Jean du Thabor, née Aurélienne Larochelle, de St-Ferdinand, Mégantic. Le sermon de circonstance a été donné par le Révérend Père Zéphirin-Marie, de l'Ordre des Frères Mineurs prédicateur de la retraite annuelle, laquelle a commencé le même soir. Il a pris pour texte : " Seigneur, je me donne à Vous, dans toute la simplicité de mon âme ", et a développé ce sujet en montrant combien c'est une chose grande que de se donner à Dieu dans la vie religieuse et comme les parents de ces âmes choisies doivent être honorés et heureux.

Monsieur le Chanoine J.-C. Arsenault a dit la messe de cérémonie et a présidé l'émission des vœux et la vêtiture ; il était accompagné de Messieurs les abbés Cloutier, curé du Château-Richer, et Pampalon, curé du Cap-Rouge. Monsieur l'Abbé J.-D. Nadeau, Aumônier du Couvent, faisait l'office de Maître des cérémonies. Au chœur, on remarquait Messieurs les abbés B. Leclerc, curé de St-Frédéric, A. Dupont, curé de St-Damien, Lemieux, Gosselin, et Pâquet, anciens curés.

La veille de ce beau jour, dix-sept jeunes filles étaient venues se placer, elles aussi, sous le manteau virginal de N.-D. du Perpétuel-Secours. La retraite, commencée le 12 au soir, s'est terminée le 21 au matin. A la messe de Communauté, trois jeunes Sœurs se donnaient irrévocablement à Jésus par les vœux perpétuels :

Ce sont les Sœurs Marie de l'Enfant-Jésus, née Marie-Anne Blondeau de St-Basile ; St-Arsène, née Flore Goudreau, de St-Cyrille ; St-Cyrille, née Dorila Rémillard, de Ste-Claire. Sa Grandeur Monseigneur P.-E. Roy, arrivé le 20 au soir, a reçu les vœux de ces chères Sœurs ; puis, a présidé les élections générales de la Communauté, lesquelles ont donné le résultat suivant : Supérieure Générale : Sr St-Isidore ; 1ère Assistante : Sr St-Grégoire-le-Grand ; 2ème Assistante : Sr Ste-Philomène ; 3ème Assistante : Sr St-François de Borgia ; 4ème Assistante, Sr Marie de Providence ; Secrétaire-Générale : Sr Marie de la Providence ; Econome-Générale : Sr St-Jean-Damascène.



—Jeudi, le 20 juillet, à l'occasion de la clôture d'une retraite prêchée par le R. P. Eustache, franciscain, une cérémonie de vêture et de profession religieuse, eut lieu, à Beauce-Jonction, dans la chapelle du Couvent des Sœurs de St-François d'Assise.

Elle fut présidée par Monsieur le Chanoine Gagné, supérieur de la communauté, en présence d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Ont revêtu le saint habit : Mlle Germaine Fiset, de St-Roch de Québec, en religion, Sr Marie St-Anselme ; Mlle Emma Routhier, de Thetford-Mines, en religion Sr Marie St-Charles ; Mlle Marie-Ange Gagné, de St-Joseph (Beauce), en religion Sr Marie Ste-Perpétue ; Mlle Marie-Anne Morin, de St-Joseph (Beauce), en religion Sr Marie Ste-Philomène.

Ont renouvelé leurs vœux : Sr Marie-Aimée du Sacré-Cœur (Mlle Valéda Doyon, de l'Enfant-Jésus) ; Sr Marie St-Bernard (Mlle Fédélise Fournier, de St-Bernard, Dorchester ; Sr Marie Ste-Candide, (Mlle Blanche Lemay, de Ste-Croix, Lotbinière) ; Sr Marie-Thérèse de l'Enfant-Jésus (Mlle Béatrix Asselin, de l'Enfant-Jésus) ; Sr Marie du St-Sacrement, (Mlle Marie-Rose Savard, de St-Joseph, Beauce) ; Sr Marie-Rosalie (Mlle Annette Lefebvre, de Montréal) ; Sr Marie de l'Assomption (Mlle Armosa Maheu, de St-Joseph, Beauce).

Le sermon de circonstance fut donné par le R. P. Eustache, prédicateur de la retraite, qui démontra l'austérité et la grandeur du sacrifice que les jeunes épouses du Christ accomplissent en se donnant, pour la vie, au Divin Epoux.

**Ordinations.**—Dimanche, le 22 juillet, Son Eminence le Cardinal Bégin a conféré les ordres mineurs et le sous-diaconat à plusieurs ecclésiastiques.

Les ordres mineurs à MM. les abbés Emile Audet, Ovilla Guay, Emile Laplante, Léon Lessard.

Le sous-diaconat à MM. les abbés Joseph Ulric Couture, Joseph Edouard Humphrey, Eugène Michaud, Joseph E. Bouchard, Louis-Henri Pâquet, Adélar Gagnon, Georges Philippon, Thomas Richard, Antonio Picher, Eusèbe Labbé.

Son Eminence le Cardinal était assisté de MM. les abbés Célestin Lemieux et Placide Gagnon. M. le chanoine Laberge dirigeait les cérémonies.

Lundi, Son Eminence a conféré le diaconat aux sous-diacres de la veille.

**Bénédiction d'une chapelle mortuaire.**—Dimanche, le 22 juillet, S. G. Mgr Roy, archevêque de Seleucie, a béni solennellement une belle chapelle mortuaire, récemment érigée dans le cimetière de la paroisse de St-Raymond.

**La fête de sainte Anne.**—Mercredi, fête de sainte Anne, S. G. Mgr Roy a célébré une messe pontificale, dans la Basilique de Ste-Anne de Beaupré. S. E. le Cardinal était au trône. Un grand nombre de prêtres et une foule considérable de fidèles assistaient à cette imposante cérémonie.

### A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Montréal**—La semaine dernière, la fête de l'Idépendance belge a été célébrée, à Montréal, sous les plus heureux auspices. Une messe d'actions de grâces, chantée dans la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame, marqua les débuts de cette journée patriotique. M. l'abbé Haddill, S. E., officiait. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Putzen, P. S. S., vicaire à Saint-Jacques.

L'éloquent prédicateur fit ressortir, dans une allocution d'une haute élévation de pensée et d'une sublime inspiration patriotique, le cachet distinctif de la fête de ce jour. Il rappela, en des termes émouvants, l'histoire de la Belgique martyre et le rôle admirable qu'elle joua dans le monde. M. l'abbé Putzen termina son sermon par un vibrant appel au Dieu des armées en faveur de la petite nation qui gémit actuellement sous la botte allemande.

Dans l'après-midi, le consul général de Belgique, M. Goor, remit solennellement au soldat Léon Hildebert la décoration de chevalier de l'Ordre de Léopold II, au cours d'une belle manifestation patriotique, au Parc Lafontaine.

Une quête dans les rues de la ville, faite ce même jour pour les victimes de la guerre en Belgique, a rapporté une belle somme.

**Saint-Boniface**—L'hôpital des Sœurs de la charité de Montréal, le plus vaste de l'Ouest canadien, vient d'être doté d'un nouvel édifice, à l'épreuve du feu. Il renferme quatre salles d'opération très bien éclairées, un laboratoire considérable et un système de rayons X qui ne le cède à aucun autre, sous le rapport de la perfection, au Canada.

L'hôpital contient, aujourd'hui, cinq cents lits et hospitalise constamment une moyenne de trois cents malades.

Le nouvel édifice a été inauguré, le 22 juin par S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, qui, après avoir chanté un salut solennel dans la chapelle, procéda à la bénédiction de l'édifice nouveau.

Parmi les laïques distingués qui assistaient à cette cérémonie, on remarquait sir Douglas Cameron, lieutenant-gouverneur du Manitoba, l'hon. M. T.-C. Norris, premier ministre de la province, et M. le Dr T.-P. Howden, maire de Saint-Boniface.

S. G. Mgr l'Archevêque prit la parole, après la cérémonie, pour rappeler aux assistants le très noble rôle que jouent, dans l'Eglise, — rôle de bienfaisance et d'éducation,—les Congrégations religieuses.

L'hon. M. Norris et l'hon. Juge Prendergast parlèrent, ensuite, le premier ministre, des précieux services rendus par les RR. Sœurs de la Charité à la province du Manitoba, l'honorable Juge, de l'histoire des 72 années de séjour à S. Boniface des Sœurs de la Charité.

M. l'échevin T.-A. Marion remercia, ensuite, les hôtes distingués de la soirée, au nom des RR. Sœurs, de leur présence et de leurs paroles de félicitation et d'encouragement.

**Rimouski**—M. l'abbé Lionel Roy vient d'être nommé directeur du Grand Séminaire de Rimouski, et M. l'abbé Chs Charette, directeur du Petit Séminaire.

M. les aobés Langis et Chénard, remplacés, continueront d'exercer leur professorat au Séminaire.

**Sherbrooke**—Dimanche, le 16 juillet, la paroisse S.-Edmond, de Coaticook, a été le théâtre d'une belle fête religieuse.

Depuis plus d'un mois, se dressait sur la place de l'église un magnifique monument du Sacré-Cœur, don de M. l'abbé L. Giroux, de Woonsocket R. I., et de la ligue du Sacré-Cœur de la paroisse. La statue est en marbre de Carrare et mesure 6 pieds et demi de hauteur. Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Sherbrooke en a fait la bénédiction, à l'issue de la grand'messe, dimanche. Le matin, de nombreux paroissiens s'étaient approchés de la Sainte Table, et à la messe de 10 heures, célébrée pontificalement par Sa Grandeur Mgr Chalifoux, l'église était bien remplie, malgré l'inclémence de la température.

Après l'évangile, M. le curé exprima à Nos Seigneurs Larocque et Chalifoux la reconnaissance de toute la paroisse et la sienne propre, et leur réitéra l'assurance de son entier dévouement.

La messe terminée, le Rev. Père Louis Lalande, S. J. monta en chaire. Il dit d'abord quelques mots en anglais. Prenant ensuite pour texte la parole de nos saints livres, " Il faut qu'il règne," il donna, en français, un sermon où la doctrine et la science historique ne le cédaient en rien à la correction de la phrase et à l'éloquence du débit.

Immédiatement après la bénédiction de la statue, M. L.-S. Durand, président de la Ligue lut une consécration de la paroisse au Sacré-Cœur.

Mgr l'Evêque adressa quelques mots de félicitation aux paroissiens et les encouragea fortement à se montrer, dans leur vie tant publique que privée, de vrais disciples du Sacré-Cœur. Et toute l'assistance s'agenouilla pour recevoir sa bénédiction.

Parmi les membres du clergé présents on remarquait Mgr E. C. Tanguay, procureur du Séminaire, MM. les abbés O. Martin curé de St-Jean l'Evangéliste, H. O. Desève curé de Dixville, F. Guimont et L. Couture, de Sherbrooke, L. R. Genest, de Richmond, O. Lajoie du Séminaire de St-Hyacinthe ; MM. R. Giroux, diacre, Nap. Pepin, Provancher, E. Marcoux, J. T. Desvoiaux, ecclésiastiques.

**Valleyfield** — Une dépêche de Valleyfield annonçait, ces jours derniers, que Mgr Nap. Aubry, vicaire général, est dangereusement malade à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield.

**Chatham** — Le Collège du Sacré-Cœur est, avec l'autorisation de Sa Grandeur Mgr Barry, évêque de Chatham, transféré provisoirement à Bathurst-Ouest. L'édifice nouveau est situé à cinq minutes de la gare de l'Intercolonial, sur une colline d'où l'on jouit de la plus belle vue et du meilleur air. Les travaux d'organisation sont poussés activement, et la rentrée est fixée au mercredi 13 septembre. Pour toute demande d'admission ou de renseignements, s'adresser au « Rév. Père Supérieur du Collège du Sacré-Cœur, Bathurst-Ouest N. B. » Les élèves qui étaient à Caraquet en décembre dernier et qui voudraient continuer ici leurs études devront faire une nouvelle demande d'admission, afin que les autorités puissent savoir, de manière précise, sur qui elles doivent compter.

**Haileybury** — S. G. Mgr Latulipe, évêque de Haileybury vient de terminer la visite pastorale dans la partie québécoise de la région du Témiscamingue. Mgr Latulipe présidera, le semaine prochaine, la retraite du clergé de son diocèse, après quoi, il entreprendra la visite de la section ontarienne de sa vaste juridiction apostolique. L'évêque de Haileybury se propose de visiter jusqu'aux lointaines missions de la Baie d'Hudson.

On n'a pas oublié que Mgr Latulipe, il ya deux ans, était en route pour ces missions, lorsqu'il fut soudain frappé d'une violente attaque de typhoïde, qui le tint, de longues semaines, aux portes du tombeau. Très courageusement, aujourd'hui qu'il a reconquis ses forces, par la grâce du bon Dieu, implorée alors de tous les points du Canada français, le vaillant évêque-missionnaire de l'Ontario reprend la tâche qu'il s'était vu contraint d'abandonner, à ce moment-là.

De partout encore s'élèvent des vœux pour qu'il l'accomplisse, cette fois, sans encombre.

## VARIÉTÉS

### INDULGENCE DE LA PORTIONCULE

Il ne sera pas inutile à nos lecteurs, tertiaires ou non tertiaires de trouver ici les conditions requises pour gagner cette indulgence célèbre entre toutes, parce qu'elle a été accordée PAR NOTRE-SEIGNEUR LUI-MEME, à Notre Séraphique Saint-François, par l'entremise de la Très Sainte Vierge, dans la petite église (Portioncule) de Notre-Dame-des-Anges, à Assise, en 1216.

I. DEFINITION. — C'est une indulgence *plénière spéciale* que l'on peut gagner *toties quoties*, c'est-à-dire autant de fois que l'on remplit les conditions requises. Elle est applicable aux âmes du Purgatoire.

II. CONDITIONS. — I° de TEMPS : Depuis midi, le 1 août, jusqu'à minuit, le 2 août ; *ou bien*, lorsque l'Évêque du diocèse le juge à propos, depuis le samedi midi jusqu'à minuit du dimanche qui suit immédiatement le 2 août.

2° de LIEU : Jouissent de cette indulgence, A) de *droit commun* les églises et les chapelles publiques des Frères Mineurs, ou du premier Ordre de S. François ; les églises et les chapelles publiques des Clarisses, ou religieuses du second Ordre ; les églises et les chapelles publiques des religieux ou religieuses du Tiers-Ordre régulier ; les églises, chapelles ou oratoires où se trouve, *érigée canoniquement*, une fraternité du Tiers-Ordre (pour les tertiaires seuls).

B) par PRIVILEGE SPECIAL, *pour tous les fidèles* a) les églises ou chapelles qui jouissaient autrefois de ce privilège en vertu d'un Indult apostolique ; b) les églises et oratoires publics ou semi-publics désignés par l'évêque du diocèse ; pour *les tertiaires*, habitant des localités où il n'y a aucune des églises ci-dessus désignées, l'église paroissiale de leur résidence habituelle ou provisoire ; pour les *religieux, religieuses et autres personnes* vivant en communauté, leur propre église, ou, s'ils n'en ont pas, l'oratoire privé, où l'on conserve le Très Saint Sacrement.

3° CONFESSION. — La confession faite dans les huit jours précédents est suffisante, la confession de la quinzaine également, mais seulement pour les fidèles qui ont l'habitude de se confesser tous les quinze jours, *si leur diocèse a un Indult en ce sens*. La confession n'est pas requise des fidèles qui communient habituellement au moins cinq fois par semaine.

4° COMMUNION. — La communion peut être faite dans n'importe quelle église ou chapelle, le premier ou le deux août ; (ou, si l'évêque le permet, le samedi ou le dimanche qui suit le 2 août).

5° VISITES. — L'indulgence peut être gagnée autant de fois que l'on visite une église ou chapelle jouissant du privilège de la Portioncule. Chaque visite doit être réellement *une visite*, c'est-à-dire qu'il faut sortir de l'église et y rentrer. Les visites peuvent se faire depuis *midi*, le 1 août jusqu'à *minuit*, le 2 août ; ou, si l'évêque le permet, depuis le samedi midi jusqu'à minuit du dimanche qui suit le 2 août. Les visites peuvent être faites *avant* la confession et la communion ; mais les indulgences ne sont gagnées qu'au moment où toutes les conditions sont remplies.

5° PRIERES aux intentions du Souverain Pontife. Ces prières doivent se faire *pendant* la visite et *dans* l'église. *Cinq*, et même *trois*



*Pater et Ave*, ou toute autre prière équivalente, suffisent. — Ces prières doivent être des prières *vocales* ; on peut les réciter seul ou alternativement, à genoux, assis ou debout.

REMARQUE pour les malades, infirmes ou convalescents. a) La communion, s'ils ne peuvent pas la recevoir, peut être commuée par le confesseur en d'autres œuvres pies. b) Les visites peuvent être remplacées — si *ces malades sont tertiaires*, par la récitation de cinq *Pater et Ave*, à laquelle on doit ajouter une prière aux intentions du Souverain Pontife. — *s'ils ne sont pas tertiaires*, par d'autres œuvres pies déterminées par le confesseur.

fr. A. M.C.

(Revue du Tiers-Ordre et de la Terre Sainte)

### LES LIVRES

R. P. FABER. *Conférences spirituelles*. Paris, (P. Téqui, 82 rue Bonaparte). Vol. in-12. Prix: 3.50 francs. En vente chez J.-P. Garneau, 47 rue Buade, Québec.

Ces conférences n'ont rien de la froide sécheresse d'un traité didactique; elles sont vivantes. Elles ont été prêchées, il y a quelque cinquante ans, à l'Oratoire de Londres, devant une élite catholique, et n'ont nullement vieilli.

Leur double but est d'assurer à notre siècle la spiritualité qui lui convient, tout en restant à l'école du vieux maître; parce que "si les temps changent considérablement, les âmes ne changent "guère, et Dieu ne change point". (P. Faber).

Aussi, c'est bien la doctrine traditionnelle qu'elles enseignent, mais dans le langage qu'entendent nos contemporains.

*Ces conférences spirituelles* supposent et révèlent, en leur éminent et pieux auteur, une connaissance approfondie des âmes, une expérience consommée de leur conduite, une rare finesse d'analyse intime et d'observation psychologique, une doctrine absolument sûre, un esprit vraiment surnaturel.

Elles s'offrent donc avec leurs applications actuelles et pratiques, avec leurs considérations élevées, toutes personnelles et parfois originales, à MM. les prédicateurs aussi bien qu'aux fidèles.

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### DOCTRINE

#### L'AVENIR DE L'UNIONISME CATHOLIQUE

Nous terminions notre causerie de la semaine dernière sur l'organisation ouvrière catholique, en disant que l'Internationale, ayant atteint le but qu'elle s'était fixé, n'a plus de raison d'être et que l'avenir appartiendra, si on se donne la peine de saisir l'occasion qui se présente, aux unions catholiques, désireuses d'opérer, entre les employeurs et les employés, un rapprochement non seulement désirable, mais nécessaire.

Cette substitution d'une direction catholique à une direction neutre sur le monde des travailleurs de chez nous, c'est plus qu'un beau rêve, c'est une chose qui existe déjà.

« Nous avons des associations catholiques d'ouvriers qui fonctionnent à merveille et qui font de la bonne besogne, » affirme John Black — que nous citons l'autre jour — dans le *Progrès du Saguenay*.

Ecoutez ce qu'il en dit : « Pour ne parler que de la *Fédération Ouvrière*, la plus ancienne, il n'est personne aujourd'hui qui ne voie tous les services qu'elle a rendus déjà aux ouvriers, aux patrons, et un peu à tout le monde. La guerre a eu son retentissement ici comme ailleurs, l'argent s'est fait rare, la finance difficile ; nos industries en ont souffert. Nous avons traversé la crise dans le plus grand calme, grâce, en bonne partie, à la *Fédération Ouvrière*, qui s'est souvent interposée entre les patrons et les ouvriers, maintenant l'ordre et la bonne entente. Résultat : il n'y a pas eu de chômage, les ouvriers ont toujours reçu leur plein salaire, l'industrie a produit sans interruption, elle a gardé son crédit et, en pleine crise monétaire, confiante dans la fidélité de son personnel ouvrier, elle n'a pas hésité à se lancer dans de nouvelles et étonnantes entreprises.

« La réalisation des plus grands desseins tient souvent à bien peu de chose. Je me demande parfois ce qui serait advenu de l'indus-

trie à Chicoutimi, si à certains jours, les pontifes de l'Internationale y avaient eu le champ libre ? ”

John Black a bien raison d'ajouter : ‘ Le services que l'association ouvrière catholique a rendus à Chicoutimi, tant aux patrons qu'aux ouvriers, elle peut les rendre et elle les rendra partout. Mais à une condition, c'est que partout, comme à Chicoutimi, comme aux Trois-Rivières, comme à Québec, on se place carrément sur le terrain franchement catholique. ’

En fait, ce seraient des pages et des pages qu'il faudrait écrire pour raconter tout le bien qu'ont déjà fait la *Corporation ouvrière Catholique* des Trois-Rivières et l'U. C. O. M. de Thetford. Nous en avons déjà parlé, nous en reparlerons encore : passons outre pour aujourd'hui.

— Mais ce sera la guerre, dira-t-on, si vous entreprenez de détrôner l'Internationale.

— Oui, répond John Black. “ Mais cette guerre est nécessaire et, du reste, inévitable.

“ Nos ouvriers, même catholiques, et ils les ont presque tous, qui appartiennent aux sociétés internationales ou neutres, ont l'esprit faussé. Comment en serait-il autrement ? Ils sont catholiques à l'église, à leur foyer, partout, excepté à l'usine. Il y a deux hommes dans l'ouvrier catholique unioniste neutre : le catholique membre de la Ligue du Sacré-Cœur, quelquefois Tertiaire de Saint-François d'Assise, et l'unioniste neutre. Le premier de ces deux hommes a pour chef le Pape et obéit avec amour à son curé dans tout ce qui ne touche pas au travail ; le second suit aveuglément Gompers, et a le cerveau empoisonné par les pires doctrines socialistes.

“ Qu'est-ce qui maintient momentanément l'accord entre ces deux hommes ? L'illusion libérale, qui a produit chez l'ouvrier comme chez le politicien cette monstruosité : une âme à deux compartiments.

“ Mais cet accord ne peut durer longtemps, c'est clair. L'ouvrier neutre devient vite socialiste, et entraîne le Tertiaire au diable. Il s'agit de catholiciser l'enclume et la salopette. ”

Rien n'est plus vrai ; si nous voulons garder au catholicisme notre classe ouvrière, il faut l'arracher à l'athéisme pratique, où plongent les sociétés ouvrières à caractère neutre.

Or, cela, c'est évident, ne se fera ni tout seul, ni sans lutte.

Mais qui se mettra de l'avant ? Qui ouvrira les hostilités ? Qui soutiendra le choc de la bataille ?

Nous citons encore l'écrivain du journal de Chicoutimi : " Qu'on y aille donc et de bon cœur. Il y a là un vaste champ d'apostolat pour le prêtre et pour l'ouvrier qui n'est pas neutre. Le concours de celui-ci est précieux, indispensable. L'âme du prêtre et l'âme de l'ouvrier, aussitôt qu'elles ont pris contact, se reconnaissent sœurs. On a beau dire, il y a toujours dans le prêtre quelque chose du Fils du Charpentier. D'instinct et par vocation, il va de préférence aux petits, aux humbles, à ceux qui peinent, à ceux qui souffrent, et l'ouvrier l'a vite compris. Ne soyons pas trop théoriciens ; ne rêvons pas de changer la mentalité des travailleurs uniquement par de beaux discours et des articles de journaux que personne ne lit. Jetons-nous dans la mêlée. Epousons résolument les justes causes de ces travailleurs, qui n'ont souvent pas d'autre appui que le prêtre. Rendons-leur tous les services possibles. N'embrassons pas trop à la fois, formons de petits groupes de dix, de vingt au plus. Encadrons-les solidement.

" Et vive Dieu, l'Internationale aura vu ses plus beaux jours. "

AUBERT DU LAC.

## FAITS ET ŒUVRES

### UN ACTE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

Le gouvernement canadien a fait acte de prévoyance sociale, en instituant cette Commission des Ressources agricoles, industrielles et commerciales, qu'il a chargée d'enquêter sur les besoins de notre pays dans ces trois sphères de l'activité nationale.

L'Hon. M. F.-L. Béique, président de la Commission, vient justement d'adresser au public canadien un appel, qui mérite d'être signalé ici.

" En lisant l'arrêté ministériel qui a institué cette Commission, au mois d'octobre 1915, dit l'hon. M. Béique, on peut se rendre compte qu'il touche à des questions importantes, diverses et nombreuses, telles que l'agriculture dans toutes ses branches, la colonisation, l'immigration, le travail à procurer aux soldats après

la guerre, l'amélioration des routes, l'extension des embranchements de chemin de fer, le placement au Canada des capitaux étrangers et l'expansion des relations commerciales. Vous concevrez aussi que la Commission peut difficilement résoudre tous ces problèmes sans l'assistance et la coopération du public en général et particulièrement des corps constitués du pays...

“ Relativement aux occasions qui s'offrent d'accroître la production agricole, il faut se rappeler combien il importe :

(a) d'améliorer les méthodes de production en vue d'obtenir un plus grand profit pour le producteur ;

(b) d'aider à atteindre ce but au moyen d'un enseignement efficace et de démonstrations appropriées ;

(c) d'augmenter l'étendue des terres en culture ;

(d) d'attirer une classe d'immigrants qui contribueront à former une population agricole nombreuse et stable ;

(e) d'activer et d'encourager la coopération parmi les producteurs ; et

(f) de voir à l'établissement d'entrepôts frigorifiques et d'abattoirs.

“ Le Premier ministre fait en outre observer que la production agricole du Canada est très variée et couvre un immense territoire qui fournit une énorme étendue de sol fertile, mais dont une faible partie seulement est actuellement en culture.

“ Les conditions relatives au sol, au climat et à la région, sont si variées que la nécessité s'impose d'adopter des méthodes de culture et des moyens de production qui conviennent particulièrement à chaque localité.

“ La grande étendue de territoire compris dans le Dominion donne lieu à des problèmes tout spéciaux concernant :

(a) la distribution des produits sur nos marchés domestiques, le commerce qui s'établit ainsi entre les diverses provinces et leurs villes respectives ;

(b) le transport des produits à nos ports nationaux, d'où ils doivent être expédiés à leur destination à l'étranger ; et

(c) leur transport au marché auquel ils sont destinés à l'étranger... ”

---



# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 30  
juin 1916 - - - - - \$871,994.60

### L'ANNÉE DU MILLION

Progression de la Compagnie jusqu'au 30 juin 1916.

|          | ANNÉES | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------|--------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| (31 déc) | 1909   | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
|          | 1911   | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
|          | 1913   | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
|          | 1915   | 455      | 32,155                  | 61,468   | 772,698.99   |
| 30 juin  | 1916   | 483      | 33,536                  | 63,943   | 871,994.60   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Prévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : Edifice "Dominion" 126, St-Pierre, Québec.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";  
X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté, 134, Ave. Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capital autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million neuf cent cinquante-quatre mille piastres



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1761.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00   | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | PAR MOIS |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95 | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73   | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41   | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05   | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1630.97   |
| 5   | 328.72   | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44   | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30   | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2387.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37   | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70   | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.38   | 1398.98  | 2099.01  | 2795.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47   | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04   | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.37   |
| 13  | 953.17   | 1906.60  | 2860.66  | 3814.45  | 4767.92   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93  | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38  | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1280.64  | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78  | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87  | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7162.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03  | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35  | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91  | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                        |    |     |
|------------------------|----|-----|
| \$ 5.00 ou moins.....  | 3  | ans |
| de 5.00 à \$10.00..... | 6  | "   |
| de 10.00 à 30.00.....  | 10 | "   |
| de 30.00 à 50.00.....  | 15 | "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX

LA MAISON  
**O. LACROIX**

19, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,

Sollicite particulièrement le patronage de Messieurs les  
membres du clergé, des communautés religieuses  
et des maisons d'éducation.

TOUJOURS EN MAGASIN :

VIN DE MESSE ITALIEN MARSALA  
HUILE D'OLIVE PURE

EPICERIES BISCUI TS  
PROVISIONS CONSERVES DE FRUITS  
LÉGUMES FRUITSECS

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ

FONDÉE AU CANADA EN 1885

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques.

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenterie et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

### " VATICAN "

Certificats d'authenticité et de pureté  
approuvés par S. G. Mgr l'archevêque  
de Montréal. . . . .

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

584, Rue St-Paul Ouest MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOEGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC



## CATALOGUES DE BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES

Nous mettons gratuitement à la disposition de Messieurs les curés qui en feront la demande sept listes de livres choisis pour bibliothèques paroissiales. Cette série imprimée et prête pour distribution comprend deux listes de cent volumes, une de deux cents, une de trois cents, une de quatre cents, une de cinq cents et une de huit cents volumes.

Nous avons aussi des listes manuscrites de 1000, 1300 et 1600 volumes ; nous prêterons ces listes manuscrites, à condition qu'on nous les renvoie immédiatement après examen.

Ces listes sont des extraits du Catalogue préparé spécialement par la Commission des Bibliothèques paroissiales de l'Action Sociale Catholique.

**LA LIBRAIRIE GARNEAU**  
**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**  
**LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS**  
**GROS ET DÉTAIL**  
**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
**GARANTIE DE SATISFACTION.**

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.





## La Compagnie Gauthier & Frère

— INCORPORÉE —

### PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

**MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.**

— Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction. —

## La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

# J. H. GIGNAC, LIMITÉE

MARCHANDS DE BOIS ET MANUFACTURIERS

Bureau : 142, rue de l'Église

Téléphone 5502

QUÉBEC.

**BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES.** — Épinette, Pin blanc, Bois jaune, Bois blanc, Pitchpin, B. C. Fir, Chêne rouge, Chêne blanc, Frêne, Orme, Merisier, Érable, Cerisier, Noyer noir, Noyer Tendre, Acajou, Bois rouge, etc., Portes, Châssis, Persiennes, Jalousies, Comptoirs, Divisions, Bancs d'églises, Bancs d'écoles, Valises, Sacs de voyage, Suit-Cases, etc.

MOULURES ET MERISIER A PLANCHER.

## PICARD & DUQUET

ENR

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPECIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

E.-M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

**ACHETEZ**

— VOS —

# FOURRURES

— A LA —

**MAISON DE CONFIANCE**

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

— — — — — QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53 rue St-Pierre.

LIMOILOU, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL, et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débiteures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles